PUBLIÉ LE 30/09/2024

Décision n° 2024-275 du 30/09/2024 - Désignation d’un inspecteur de l’ANSM (POISSON Francis)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSPECTION : NOMINATIONS / HABILITATIONS

Le directeur général par intérim de l’ANSM,

VU le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livres III et IV (parties législative et réglementaire) ;

VU la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

Décide

Article 1er : Est désigné en qualité d’inspecteur de l’ANSM :

- Monsieur Francis POISSON, Docteur en sciences de la vie et de la santé (PhD).

Article 2 : Le directeur de l’inspection est chargé de l’exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l’ANSM.

Fait le 30/09/2024

Alexandre DE LA VOLPILIERE
Le directeur général par intérim de l’ANSM